**Zeitschrift:** PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

**Band:** - (2004)

Heft: 4

**Vorwort:** Editorial : chère lectrice, cher lecteur

Autor: Pfirter, Marc

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Marc Pfirter

## Chère lectrice, cher lecteur,

Cela s'est passé il y a longtemps et seuls les plus âgés d'entre nous s'en souviennent encore: en 1925, les électeurs ont décidé d'ancrer l'assurance-vieillesse et survivants dans la constitution fédérale. Des années de réflexion sur la nécessité de cette étape avaient précédé cette décision. Et il a fallut encore attendre quelques années jusqu'à ce que l'article constitutionnel 1947 devienne une loi.

Aujourd'hui l'AVS fait partie des acquis les plus importants de notre Etat social. Depuis sa création notre fondation s'est engagée pour le développement de l'AVS. Afin que le «premier pilier» puisse assumer son mandat constitutionnel – à savoir: «couvrir les besoins existentiels de manière adaptée» - nous devons poursuivre notre engagement.

Nous n'avons pas de solution toute faite dans nos tiroirs pour assurer l'existence des institutions sociales, mais, en tant qu'organisation spécialisée sur les questions de la vieillesse, nous tenons cependant à contribuer au consensus qu'elles maintiennent au sein de la société. Il est donc important que nous participions à des processus de décisions aussi à l'avenir, sans défendre pour autant le point de vue d'un parti politique. Nous souhaitons ainsi contribuer à renforcer la solidarité dans notre société.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes et une bonne année!

Marc Pfirter,

directeur de Pro Senectute Suisse

# L'air du temps

# Brève rétrospective de fin d'année et quelques perspectives...

Marc Pfirter, directeur de Pro Senectute Suisse depuis mars 2004, esquisse ses orientations et ses projets pour l'année à venir et les suivantes.

L'année 2004 vient juste de commencer et déjà elle touche à sa fin. Je viens juste de prendre mes fonctions au début de cette année et j'ai déjà l'impression de travailler à Pro Senectute depuis toujours. À peine jettet-on un coup d'œil rétrospectif qu'une demi année s'est déjà écoulée. Le temps semble s'accélérer. Les passages d'une année à l'autre sont de plus en plus imperceptibles. Nous sommes en train de nous habituer à vivre sans le temps. D'une certaine manière, le temps nous manque, surtout le temps intermédiaire. Le temps de faire une pause et de réfléchir à ce que l'on veut vraiment.

C'est pourquoi il est important de profiter des fêtes de fin d'année et d'entretenir les rituels y relatifs qui nous donnent l'occasion de faire une pause. Des moments où le peut prendre son temps. La période avant et pendant un changement de poste et de fonction peut également être propice à faire le point. Si je regarde en arrière aujourd'hui – huit mois après être entré en fonction à Pro Senectute Suisse – je constate que la fondation est une organisation dynamique qui assume des tâches multiples et qui relève de manière souveraine et ouverte des défis toujours plus nombreux.

## Des valeurs et des objectifs communs

Pro Senectute est aussi parfois une organisation dont les tâches et les projets ne sont